

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 77-300 du 14 Novembre 1977

portant approbation des Comptes Prévisionnels pour l'exercice 1977-78 de la SOCIETE NATIONALE DES BRASSERIES "LA BENINOISE".

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;  
VU le Décret N° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;  
VU Le Décret N° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;  
VU l'Ordonnance N° 74-75 du 16 Décembre 1974, régissant les rapports entre l'Etat et les Sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;  
VU l'Ordonnance N° 75-46 du 25 Juillet 1975, portant prise en charge par l'Etat de la SOCIETE DES BRASSERIES DU DAHOMEY (SOBRADO) ;  
VU le Décret N° 77-64 du 4 Mars 1977, portant approbation des statuts de LA BENINOISE ;  
VU le Décret N° 77-65 du 4 Mars 1977, portant nomination des membres et du Président du Conseil d'Administration de LA BENINOISE ;  
VU les délibérations du Conseil d'Administration de LA BENINOISE en sa séance du 14 Juillet 1977 ;  
SUR Proposition du Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat  
LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU en sa séance du 19 Octobre 1977.

D E C R E T E :

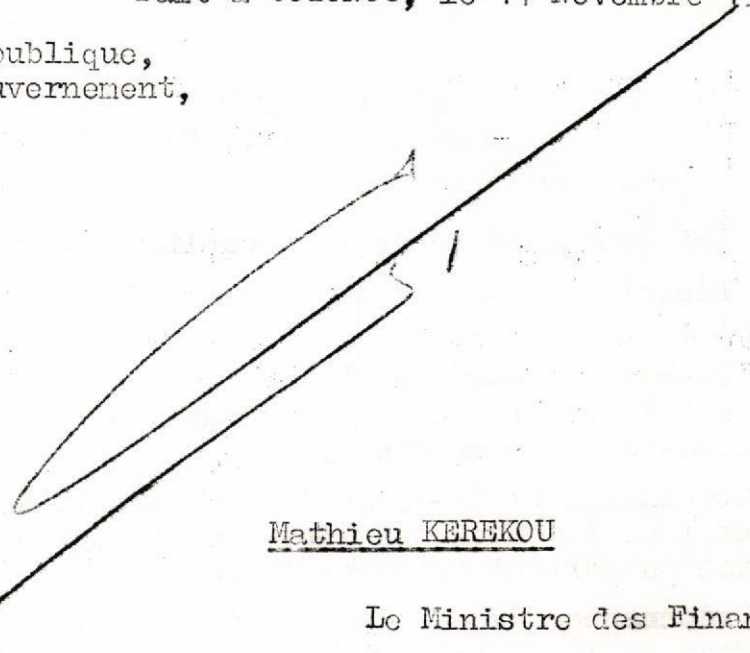
ARTICLE 1er..- Sont approuvés les comptes prévisionnels pour l'exercice 1977-78 de la SOCIETE NATIONALE DES BRASSERIES "LA BENINOISE".

...//...

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré et publié **au** Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 14 Novembre 1977

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Industrie  
et de l'Artisanat,

Le Ministre des Finances,



Barthélémy HOUEENS



Isidore AMOUSSOU

APPLIATIONS : PR 8 CS 6 CC du PRPB 4 MIA-MF 10 autres Ministères 13 SGG  
4 SPD 2 BN 2 UNB 2 FASJEP 2 DPE-DGAJL-INSAE 6 IGE 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc.  
3 LA BENINOISE 5 JORPB 1 BCP 1